



*Rapport de la Municipalité  
au Conseil Communal sur la  
gestion et les comptes pour  
l'année 2020  
Préavis no 01-2021*





Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Conformément à l'article 93c de la loi sur les communes et à l'article 93 du Règlement du Conseil Communal, la Municipalité a l'honneur de vous soumettre ci-après le rapport sur la gestion de l'année 2020.

## Table des matières

CHAPITRE 1	MUNICIPALITE .....	5
	Répartition des dicastères, législature 2016-2021.....	5
	Organisation des services au 31.12.2020.....	6
	Activités .....	6
CHAPITRE 2	CONSEIL COMMUNAL.....	7
	Bureau du Conseil communal .....	7
	Commission de Gestion.....	8
	Commission des Finances.....	8
	Séance du Conseil Communal .....	9
CHAPITRE 3	ADMINISTRATION.....	9
	Population - Contrôle des habitants.....	9
	Evolution de la population .....	10
	Pyramide des âges au 31 décembre 2020.....	11
	Secrétariat .....	11
	Bourse Communale .....	12
	Service du personnel .....	12
	Affaires culturelles et de loisirs .....	13
	Bibliothèque .....	13
	Centre des jeunes.....	14
	Site internet.....	14
CHAPITRE 4	DOMAINES ET BATIMENTS.....	15
	Forêts et pâturages .....	15
	Bâtiments .....	16
CHAPITRE 5	TRAVAUX .....	16
	Urbanisme .....	16
	Routes.....	17
	Parcs, promenades et cimetière .....	17
	Ordures ménagères et déchets.....	17



Réseau d'égouts et d'épuration .....	17
Cours d'eau.....	18
CHAPITRE 5 INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES .....	18
Enseignement.....	18
CHAPITRE 6 POLICE.....	18
Police .....	18
Défense incendie.....	18
Protection civile.....	18
CHAPITRE 7 SECURITE SOCIALE.....	19
Service social .....	19
Facture sociale.....	19
Revenu d'insertion .....	19
Agence d'assurances sociales.....	19
AJEMA.....	19
CHAPITRE 8 SERVICES INDUSTRIELS.....	19
Services des eaux.....	19
Services électriques.....	20
Service du gaz.....	20
CHAPITRE 9 RAPPORT SUR LES COMPTES 2020.....	20
Introduction.....	20
Tableau des charges et revenus selon la classification administrative.....	21
Tableau de répartition des charges.....	21
Commentaires sur les charges .....	21
Tableau de répartition des revenus .....	23
Commentaires sur les revenus .....	23
Tableau des charges et revenus par nature .....	24
Tableau des charges par nature .....	24
Tableau des revenus par nature.....	25
Marge d'autofinancement .....	25
Evolution de la marge d'autofinancement.....	25
Commentaire sur la marge d'autofinancement.....	26
Facture sociale - péréquation.....	26
Evolution de la péréquation .....	26
Evolution de la facture sociale .....	26
Impôts.....	27



Evolution des impôts sur le revenu et la fortune (personnes physiques, personnes morales) .....	27
Structure des impôts 2020 .....	27
Bilan .....	28
Structure du bilan ACTIF .....	28
Structure du bilan PASSIF .....	29
Dettes .....	29
Situation des dettes au 31 décembre 2020.....	30
Evolution de la dette brute par habitant.....	30
Evolution des dettes et intérêts passifs .....	31
Tableau récapitulatif des dix dernières années .....	32
CHAPITRE 10    CONCLUSIONS .....	33
GLOSSAIRE .....	34



## CHAPITRE 1 MUNICIPALITE

### Répartition des dicastères, législature 2016-2021

#### Syndique :

Mme Sylvie Judas  
Administration générale – Personnel – Services industriels  
– Routes – Eclairage public – Bâtiment de l'Union –  
Relations extérieures – Affaires culturelles – Bibliothèque.  
Suppléant : M. Philippe Rezzonico

---

#### Municipaux :

Mme Anne-Laurence Berger  
Vice-syndique 2019-2020  
Espaces publics – Infrastructures sportives – Centre des  
jeunes– Déchèterie et Gestion des ordures ménagères –  
Bâtiments – Conciergerie et locations – Tourisme – Cultes  
Suppléant : M. Laurent Guignard

---

M. Laurent Guignard  
Vice-syndic 2017-2018  
Ecoles – Affaires sociales – Mobilité – Transports – Délégué  
Comité de direction ASSAGIE  
Suppléant : Mme Anne-Laurence Berger

---

M. Philippe Reymond  
Vice-syndic 2018-2019  
Police des constructions – Urbanisme – Salubrité – SDIS Etraz-  
Région – PC – Délégué ARCAM – Agenda 21 Développement  
durable  
Suppléant : Mme Sylvie Judas

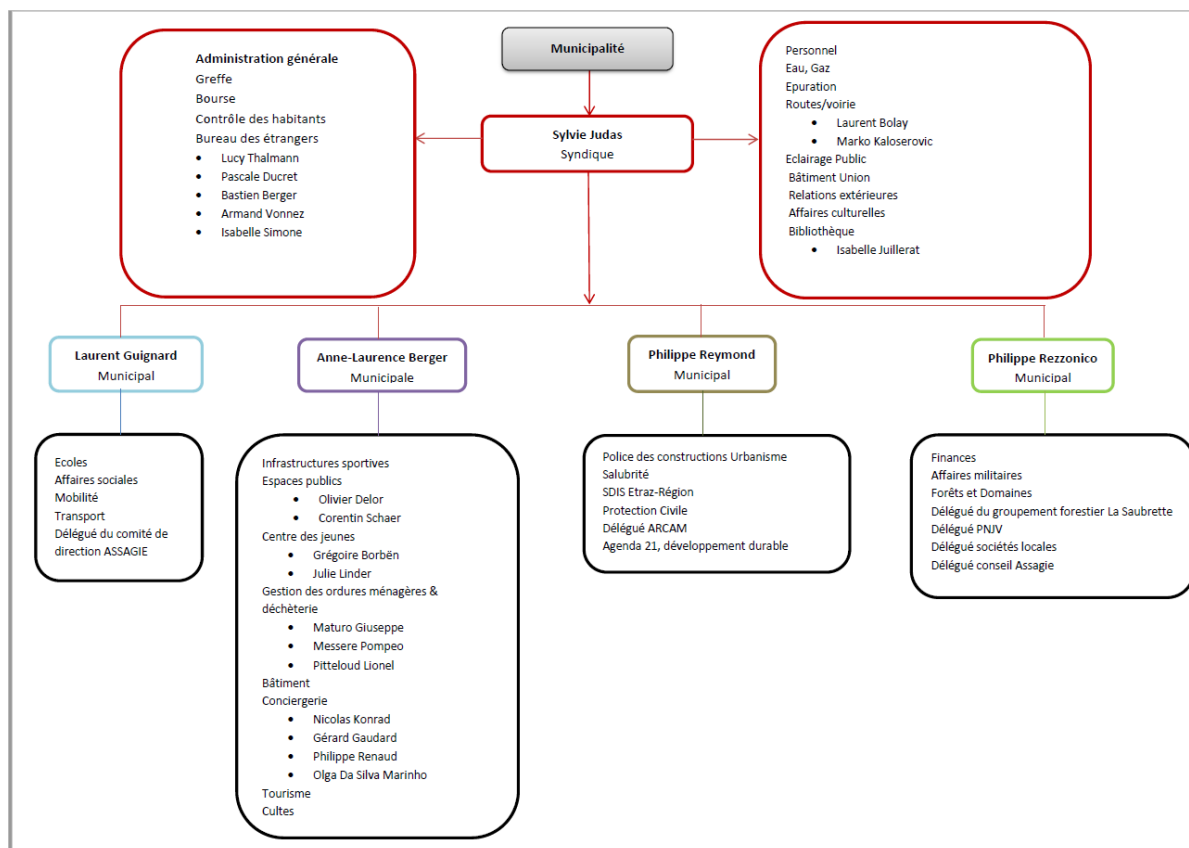
---

M. Philippe Rezzonico  
Vice-syndic 2016-2017+2020-2021  
Finances – Militaires – Forêts et Domaines – Vice-Président  
du Groupement forestier de la Saubrette – Délégué PNJV –  
Délégué des Sociétés Locales – Délégué Conseil ASSAGIE  
Suppléant : M. Philippe Reymond

---



## Organisation des services au 31.12.2020



## Activités

En 2020, la Municipalité s'est réunie à 36 reprises pour traiter des affaires courantes de la collectivité. Les séances ont lieu le mardi à 15h00. Cette année 2020 fût spéciale avec l'arrivée du virus COVID19 en mars 2020 et la suspension des activités politiques pour une durée d'environ 2 mois, ce qui explique le nombre de séances de Municipalité en nette diminution par rapport aux autres années. La Municipalité a quand même participé à quelques réunions d'associations intercommunales régionales ou cantonales. Elle s'implique dans toutes les actions régionales qui peuvent avoir une incidence pour notre commune ou notre région. A ce titre, chaque municipal est engagé à suivre des activités régionales en fonction de son dicastère ou de ses connaissances.

Faits marquants de l'année 2020 :

- Suivi et mise en place des mesures liées à la crise sanitaire du COVID19
- Suivi du chantier de la réfection de la Grand'Rue
- Suivi des constructions du quartier du Closez-à-l'Orbannaz
- Suivi du dossier de l'aménagement de la place de la Vernette
- Gestion du dossier « sécurité »
- Gestion du dossier de l'Hôtel de l'Union
- Suivi des dossiers de constructions, notamment selon la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire



- Gestion du dossier PPA de la Piquette
- Etude rénovation éclairage public
- Etude rénovation routes
- Etude rénovation des bâtiments communaux

Ainsi que plusieurs dossiers courants touchant à la population de Gimel.

## **CHAPITRE 2      CONSEIL COMMUNAL**

### **Bureau du Conseil communal**

Composition du bureau du Conseil communal jusqu'au 30 juin 2020 :

Présidente :                      Mme Christelle Debonneville

Vice-Président :                M. Eric Marchese

Secrétaire :                        M. Florian Magnin

Scrutateurs :                      Mme Stéphanie Lecoultre  
    M. Thomas Baeriswyl

Scrutateurs suppléants :      Mme Aude Dupuis  
    M. Sébastien Debonneville

Composition du bureau du Conseil communal depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2020 :

Président :                         M. Eric Marchese

Vice-Président :                M. Andrea Tasinato

Secrétaire :                        M. Florian Magnin

Scrutateurs :                      Mme Stéphanie Lecoultre  
    M. Sébastien Debonneville

Scrutateurs suppléants :      Mme Aude Dupuis  
    Mme Valérie Theintz



## Commission de Gestion

Composition de la Commission de Gestion jusqu'au 30 juin 2020 :

- Delafontaine Sandra
- Renaud Jean-Marie
- Moix Thierry
- Christen Doris
- Coullard Descos Amandine
- Debonneville Sophie (suppléante)
- Croisier Sophie (suppléante)

Composition de la Commission de Gestion depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2020 :

- Coullard Descos Amandine
- Renaud Jean-Marie
- Moix Thierry
- Christen Doris
- Croisier Sophie
- Magnin Florian (suppléant)
- Pasche Christophe (suppléant)

## Commission des Finances

Composition de la Commission des Finances pour la législature 2016-2021 :

- Correvon Pierre-Yves
- Messieux Cyril
- Pasche Jean-Marie
- Dieperink Edgar
- Pichon Stéphane
- Boillat Nicolas (suppléant)
- Egli Daniel (suppléant)





## Séance du Conseil Communal

En 2020, en raison de la pandémie, le Conseil communal s'est réuni seulement à 4 reprises, en séances ordinaires, pour légiférer sur 3 préavis municipaux, citons pour mémoire l'adoption de :

2 mars :		Uniquement présentation du projet « déplacement de la gare routière »
9 septembre :	01-2020	Comptes 2019
29 octobre :	02-2020	Arrêté d'imposition 2021
4 décembre :	03-2020	Budget 2021

## CHAPITRE 3 ADMINISTRATION

### Population - Contrôle des habitants

Au 31 décembre 2020, la statistique de la population présente 2307 habitants soit une augmentation de 69 habitants depuis fin 2019. La population est composée de 1735 suisses, 572 étrangers (totalisant 44 nationalités différentes). Il y a également 45 personnes inscrites en séjour et 85 frontaliers inscrits.

Le contrôle des habitants a, durant l'année 2020, enregistré 309 arrivées, 193 départs, 46 décès et 22 naissances. Ceci, sans compter les diverses corrections d'adresses, d'état civil, de renouvellements de permis étrangers, d'établissement de cartes d'identité (traitement de 128 demandes de cartes d'identité) etc. représentant un total de 3390 transactions informatiques.

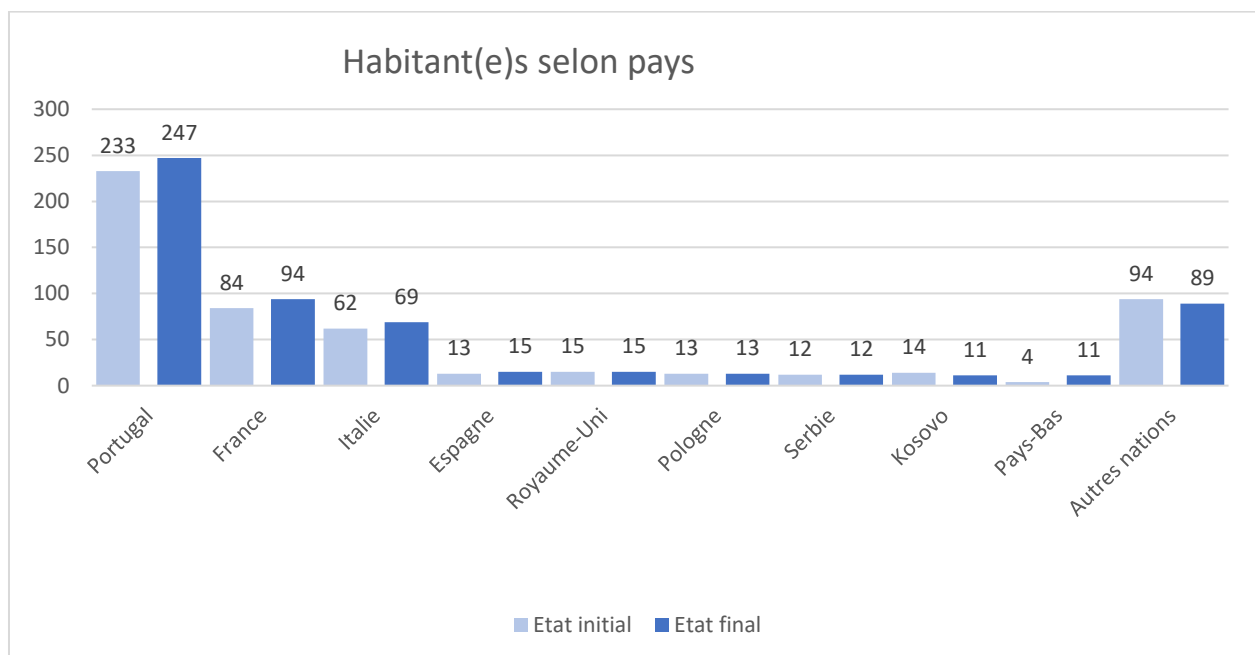
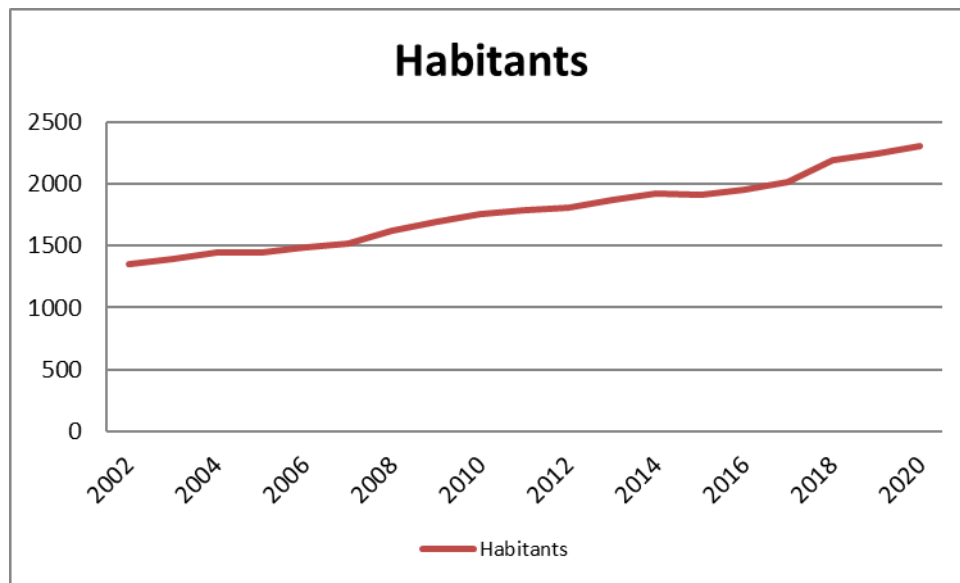
Cinq nonagénaires ont été fêtés en 2020, ainsi que Mme Correvon pour son 105<sup>e</sup> anniversaire. Les visites n'ont pas pu être organisées mais un petit cadeau leur a été offert.

Cette année, toutes les manifestations communales ont dû être annulées en raison des restrictions sanitaires.

Le 12 décembre 2020 a eu lieu la traditionnelle vente des sapins de Noël à la déchèterie, sans collation. Cette vente rencontre à chaque fois un vif succès. Cette année, ce sont 121 sapins de Noël qui ont été vendus.

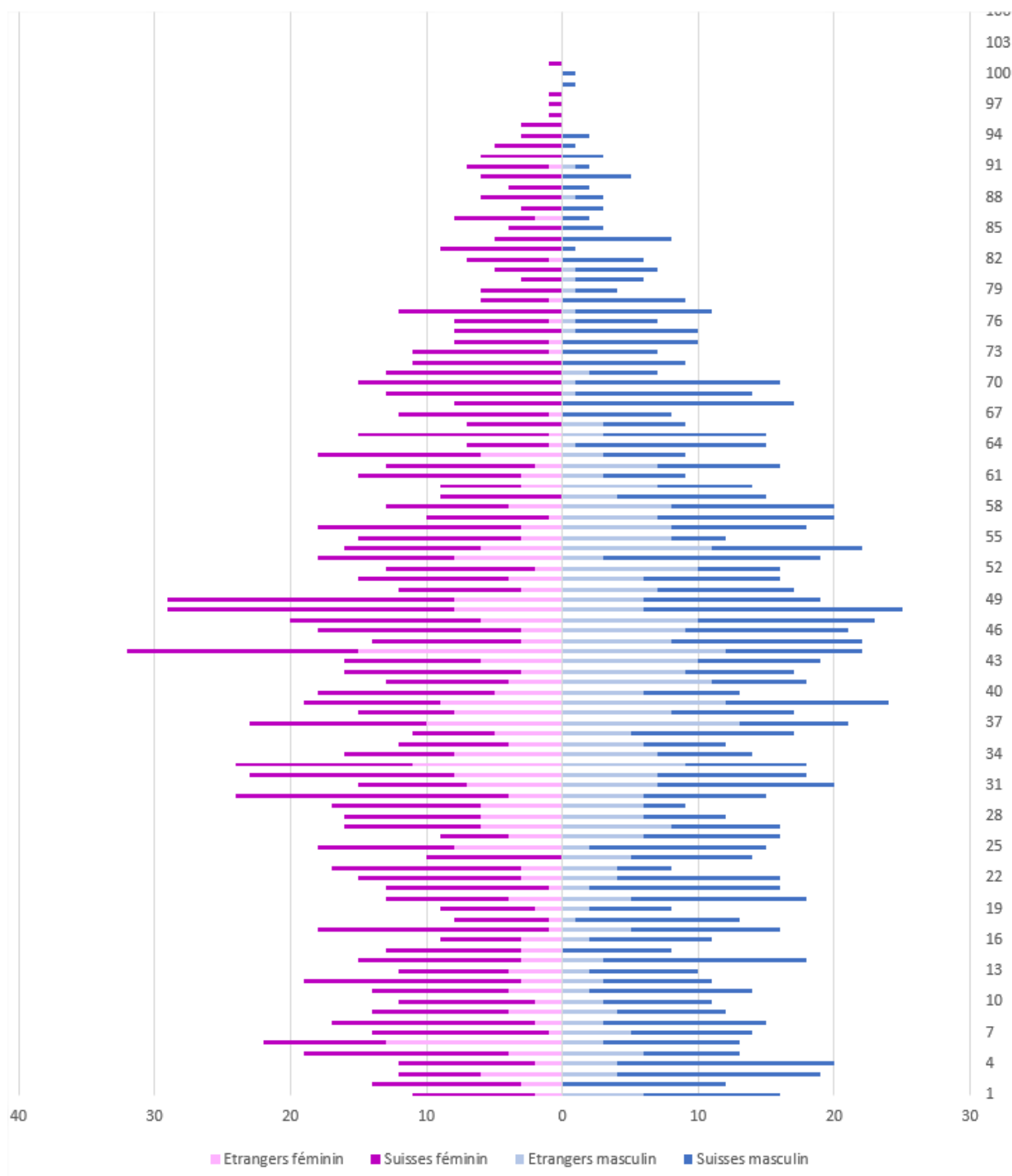


## Evolution de la population





## Pyramide des âges au 31 décembre 2020



## Secrétariat

Le secrétariat a retranscrit les décisions des 36 séances de Municipalité dans les procès-verbaux représentant 107 pages d'écritures et a assuré le suivi administratif des dossiers.



Les statistiques cantonales sont également traitées par le secrétariat. A nouveau cette année, la Municipalité a dû faire appel à son avocat, avec la collaboration du secrétariat, pour le traitement de divers dossiers de construction toujours plus complexes.

Les naturalisations font partie des activités courantes. Compte tenu de la nouvelle loi d'application de 2018, une nouvelle procédure et nouveau formulaire de questions ont été mis en place afin de traiter les nouvelles naturalisations dès 2019.

Le secrétariat gère les locations de salle. En 2020, de nombreuses manifestations ont malheureusement dû être annulées. Citons par exemple, toutes les soirées des sociétés locales, l'organisation du nouvel-an, le carnaval, les soirées du Chœur mixte de St-Oyens, la revue des pompiers, la fête du 1<sup>er</sup> août, la fête des récoltes, la soupe de Carême, les diverses manifestations de l'ADIG, des soirées scolaires ainsi que bien d'autres séances d'informations, spectacles et manifestations organisées à titre privé.

Le greffe municipal s'occupe de l'établissement et de la gestion du plan canicule et de la recherche de bénévoles pour effectuer les visites auprès des personnes âgées.

La Municipalité n'a pas participé à la journée de l'UCV suite à son annulation.

## Bourse Communale

La bourse communale enregistre de multiples écritures comptables. Elle s'occupe notamment du suivi des fournisseurs, des débiteurs, des facturations des taxes, de la comptabilité générale, du budget et des investissements. Elle tient également les comptes des associations suivantes :

- SDIS Etraz-Région
- Entraide familiale – La Souris Verte
- Syndicat AF du Closez à l'Orbannaz
- Combe des Amburnex

Les comptes 2020 bouclent avec un bénéfice de Fr. 350'471.45 alors que le budget prévoyait un déficit de Fr. 283'221.00. Le plafond d'endettement et cautionnement pour la législature 2016-2021 voté par le Conseil Communal s'élève à Fr. 21'000'000.00. La dette au 31 décembre 2020 est de Fr. 17'495'989.75, soit inférieure au plafond voté.

L'analyse détaillée des comptes suit au chapitre 9 du présent rapport.

## Service du personnel

La commune de Gimel emploie 23 personnes au 31 décembre 2020, dont 1 civiliste, représentant un total ETP de 13.02 (hors apprentis, stagiaire, auxiliaires, organiste, marguillier et civiliste).

Service de la voirie, espaces verts

& déchèterie : 4 personnes + 3 auxiliaires déchèterie + 1 stagiaire

Service de conciergerie : 4 personnes

Administration : 5 personnes



Centre des jeunes :	2 personnes + 1 civiliste
Bibliothèque :	1 personne
Organiste :	1 personne
Marguillier :	1 personne

Mme Laetitia Fedele a décidé de donner une nouvelle orientation à sa carrière et nous a quitté en date du 28 février 2020. Mme Julie Linder a été engagée au 1<sup>er</sup> mars 2020 pour la remplacer au centre des jeunes. Pour des raisons de santé, M. Michel Grobet a décidé d'arrêter son activité à la déchèterie en mai 2020.

Jubilaires : Mme Isabelle Simone pour 5 ans d'ancienneté, M. Nicolas Konrad pour 10 ans et M. Laurent Bolay pour 15 ans.

Cette année, le traditionnel repas de fin d'année n'a pu être organisé en raison des mesures sanitaires. En lieu et place, une corbeille garnie a été offerte à chaque membre du personnel.

## Affaires culturelles et de loisirs

### Bibliothèque

La bibliothèque est ouverte les mardis, mercredis et samedis, soit 5 heures hebdomadaires. En raison de la fermeture de la bibliothèque de mars à juillet 2020, les heures de présence des bénévoles aux prêts ont sensiblement diminué par rapport à 2019, ainsi que les heures hors prêt. Les bénévoles ont consacré 169 heures pour le prêt. A cela, il faut ajouter 82 heures pour des achats, emprunts de livre et animations. L'ouverture de la bibliothèque requiert la présence de 2 personnes, en raison de la nouvelle organisation, pour la désinfection des livres et la canalisation des lecteurs. Lors de la fermeture de la bibliothèque, un service de prêt sans contact a été mis en place. Cela a permis de fidéliser les lecteurs et des prêts d'environ 200 livres ont ainsi pu être effectués. Toutes les activités ont été annulées à part la Fenêtre de l'Avent, deux fenêtres ont été décorées, mais les lecteurs n'ont pas pu se retrouver autour d'une verrée. Le partenariat avec l'Etablissement scolaire de Gimel-Etoy est maintenu et grâce à la générosité de la Municipalité de Gimel, les 18 classes, ainsi que l'UAPE peuvent fréquenter deux fois par année la bibliothèque. Mesdames Fazan et Jaccard ont ainsi effectué 31 animations représentant 50 heures et ce malgré la pandémie. Mme Juillerat, responsable de la bibliothèque, a effectué 623 heures qui se répartissent en prêts, achats, animations, équipement des livres, catalogage, rangement, comptabilité et divers travaux administratifs. Cette année, cela représente 924 heures qui ont été effectuées, sans compter les heures pour le planning et préparation des différentes activités et animations scolaires.

L'abonnement auprès de Bibliomedia a été reconduit ce qui permet d'emprunter 2 fois par année plus de 150 livres supplémentaires.

Dès janvier 2019, les cotisations des enfants sont gratuites. Elles restent inchangées pour les adultes et se montent à Fr. 20.00. Les classes ne paient plus de cotisations.



9446 ouvrages sont à disposition des lecteurs, 3571 pour adultes et 5362 pour enfants et 513 CD. Un montant de Fr. 4'757.40 a été attribué pour les achats de livres et de BD.

Depuis de nombreuses années, la bibliothèque participe aux Prix « Enfantaisie » et « Chronos », mais de moins en moins d'enfants désirent y participer, le choix des livres étant de plus en plus ardu.

Le groupe de lecture « UCF » (Union chrétienne féminine) s'est organisé différemment car il n'est plus chapeauté par Mme Fazan. Il se réunit plusieurs fois au cours de l'hiver et est animé par plusieurs personnes. C'est un moment de partage et d'échange au sujet d'un livre.

202 membres actifs, dont 127 enfants, sont inscrits pour un emprunt de 9'418 livres (dont 7'696 livres d'enfants).

En 2020, les comptes présentent un léger déficit de Fr. 671.86. L'équipe reste motivée et apprécie ce lieu de rencontre.

## Centre des jeunes

Le Centre des jeunes de Gimel a pour but d'agir auprès des jeunes liés à Gimel et aux communes environnantes en leur offrant principalement des possibilités de rencontres, d'activités, de jeux, de discussions, d'écoute et d'information.

Le centre fonctionne comme interlocuteur entre les autorités, les institutions et les jeunes, dans tous les domaines ayant trait à la jeunesse.

En cas de problèmes entre eux ou à la maison, les jeunes ont la possibilité de venir en parler et ils trouvent toujours dans ce lieu un espace d'écoute et/ou de médiation.

Le panel des âges est assez ouvert (10-17 ans), ce qui permet aux adolescents de créer des liens. Ils ont également la possibilité de se faire des amis dans la région, à l'occasion des sorties communes qui sont organisées avec les deux autres centres d'Aubonne et d'Etoy.

Les animateurs se relaient à la cantine scolaire pour surveiller les repas avec les jeunes et ainsi renforcer les liens qui les unissent aux enfants. Les enfants sont ensuite accueillis au centre des jeunes pour la fin de leur pause. Par le travail des animateurs pour attirer les jeunes, le centre est bien fréquenté par les enfants.

Les activités organisées en 2020 ont été limitées et le centre est resté fermé durant la fermeture des écoles. Durant cette période de fermeture, les animateurs ont aidé la pharmacie de Gimel pour effectuer des livraisons et en ont profité pour effectuer divers travaux au collège du Martinet en vue d'y déménager le centre.

## Site internet

Le site internet de la commune est régulièrement mis à jour afin de transmettre toutes les informations utiles sur Gimel et ses environs. Le programme de réservation des cartes journalières CFF rencontre toujours un vif succès. Malheureusement durant les mois de mars à juin l'offre en transports publics a été



fortement diminuée en raison des mesures sanitaires. Dès lors, les cartes journalières n'ont pu être vendues durant cette période.



## CHAPITRE 4 DOMAINES ET BATIMENTS

### Forêts et pâturages

Le résultat est conforme à celui budgétisé.

Malheureusement, les étés secs et caniculaires se répètent. Dès lors, ces conditions météorologiques ont une incidence négative sur l'état sanitaire de nos forêts et nous constatons un dépérissement accru des résineux, notamment des sapins blancs dans les forêts de plaine et des basses côtes. Nous devons également constater une recrudescence des attaques du bostryches sur les épicéas, ce qui nous a obligé à faire des coupes de chablis avec une exploitation déficitaire.

Compte tenu d'un marché peu porteur en 2020, nous n'avons réalisé que le 73 % de nos possibilités de coupes. Ces prélèvements annuels sont cependant nécessaires afin de maintenir une forêt équilibrée au niveau des essences et de sa diversité la rendant ainsi plus résistante aux changements climatiques.

En raison de la crise sanitaire, nous avons pu constater que nos forêts ont subi une forte pression touristique. Randonneurs, vtt, camping-car etc ont été légion à les parcourir, démontrant que la fonction d'accueil et d'activités de loisirs se développent fortement. Ceci n'est pas sans conséquence pour la biodiversité, l'exploitation du bois et complique le travail des professionnels forestiers qui doivent redoubler de vigilance dans leurs activités afin d'éviter des accidents.

Relevons que les examens pratiques de soins aux jeunes peuplements de fin d'apprentissage des forestiers-bûcherons se sont déroulés sur la commune de Gimel.



## Bâtiments

L'entretien des bâtiments est réalisé selon les besoins et les moyens financiers disponibles avec notamment les travaux suivants en 2020 :

### Collège du Martinet

Le centre des jeunes a pris ses quartiers dans le bâtiment en 2020 et quelques travaux de peinture et entretien sanitaire ont été effectués.

### Collège du Marais

Un contrôle électrique, ainsi qu'un contrôle du chauffe-eau ont eu lieu et ont engendré certaines mises en conformité non prévues au budget. Des aménagements extérieurs ont également été réalisés.

### Salle omnisports

La toiture en panneaux photovoltaïques a pu être refaite et les coûts ont été assumés par les assurances et la Romande Energie. Le décompte final a été effectué en 2020 et après discussion, une part de la facture de l'architecte a été prise en charge par la Commune. En raison de dégâts, une paroi dans la salle a également fait l'objet d'un décompte final et d'un remboursement par l'assurance RC de la personne responsable.

### Grande salle

Il a été procédé au remplacement de stores et le mur devant la grande salle a été refait. Une barrière de sécurité et une rampe d'accès pour handicapés ont été installées.

### La Chomaz

Suite au décès d'une locataire et de la vétusté de son appartement, une réfection complète d'un appartement a été entreprise, cette rénovation n'était pas prévue au budget.

### Bâtiment ancienne administration

La mise en passe (remplacement du système de clef et d'accès) du bâtiment a été effectué.

### Le Martinet n° 5

A cause d'une fuite d'eau, le pan sud de la toiture a dû être rénové en urgence.

### Cantine

Des travaux de peinture ont été effectués et la paroi coulissante a pu être changée. Ce changement a été opéré plus rapidement que prévu en raison de l'annulation des manifestations à la cantine.

## CHAPITRE 5 TRAVAUX

## Urbanisme

24 dossiers de mise à l'enquête ont été traités, soit 10 enquêtes publiques et 14 dispenses d'enquête. En raison de la Covid-19, les études du PGA et du PPA de la Vernette n'ont que peu avancé sur cette année.





## Routes

Le chantier de réfection de la Grand'Rue a partiellement été achevé vers la fin de l'année. Il restait encore la signalisation et les marquages signalétiques à faire. Diverses interventions sur le réseau routier ont été nécessaires et le chemin piétonnier du quartier du Closez a été amélioré. Au budget 2020, il était prévu d'importants travaux de réfection des routes qui n'ont malheureusement pas été concrétisés à cause de la situation sanitaire. A relever toutefois la rénovation de la Ruelle du Velours. De plus, le Bureau Sabert a été mandaté pour effectuer un plan directeur des routes à rénover afin de prioriser la restauration des tronçons.

## Parcs, promenades et cimetière

L'entretien des terrains de foot est effectué régulièrement par l'entreprise Terrasport SA. Les décorations florales ont été assurées par Le Potiron Fleuri et nos employés des espaces verts. L'entretien du cimetière a été confié à l'entreprise Urfer Paysagiste. La désaffectation de 46 tombes a été réalisée durant le premier semestre. Il a été également envisagé d'ajouter des cases supplémentaires au columbarium.

## Ordures ménagères et déchets

La statistique des déchets démontre que la population respecte bien la politique de gestion des ordures. Les coûts sont maîtrisés et des améliorations sont entreprises à chaque fois qu'il est possible. Cette année, les taxes et la ristourne sur les sacs taxés ont permis de couvrir l'intégralité des frais, y compris ceux d'amortissements et d'intérêts de la nouvelle déchèterie. La statistique des déchets de la SADEC démontre que nous sommes dans la moyenne des communes du périmètre quant aux quantités de déchets récoltés. Seuls les encombrants sont supérieurs à la moyenne, probablement du fait que les entreprises ont un accès libre à la déchèterie au moyen du seul paiement d'une taxe. Le montant de la taxe déchet par habitant a été adaptée pour l'année 2021 avec une baisse de Fr. 5.00 par habitant. Celle des entreprises a également été revue à la baisse.

## Réseau d'égouts et d'épuration

L'élimination des boues de notre step est traitée par la commune de Bière. Cette année, la maîtrise de la qualité des boues a pu permettre que les coûts d'élimination soient conformes au budget. La réfection d'une grille par caniveau et le raccordement à la chambre d'eau claire à la rue de la Chomaz ont dû être effectués. Le dégrilleur de la step a également dû être révisé. Le projet d'adhésion de la Commune à une future STEP régionale est toujours d'actualité, mais avance lentement. Cette situation limite tous travaux d'investissement pour le moment.



## Cours d'eau

Les dépenses comprennent des frais d'études pour le réaménagement des berges de la Saubrette en raison de l'érosion de celles-ci en 2 endroits sur la commune.

## CHAPITRE 5 INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

### Enseignement

L'ASSAGIE compte 297 élèves de Gimel dont 218 en primaire et 747 en secondaire, 1 en dérogation dans un autre établissement et 4 en classes de raccordement.

Les comptes de l'Assagie bouclent avec une baisse de charges de Fr. 462'306.15 en regard du budget, ceci est principalement dû aux annulations d'activités et de camps. Les comptes présentent un total de charges/revenus de Fr. 8'499'493.85.

## CHAPITRE 6 POLICE

### Police

La gendarmerie cantonale visite régulièrement la Municipalité de Gimel afin de lui présenter son rapport sur les infractions commises sur le territoire communal.

La collaboration avec les agents de sécurité d'Aubonne s'est poursuivie durant cette année.

Le bus de proximité de la gendarmerie est régulièrement stationné au village. Ce service offre à la population la possibilité de poser des questions liées à la sécurité et d'effectuer des dépôts de plainte ou de perte.

### Défense incendie

Le SDIS Etraz-Région a clôturé ses comptes avec une charge de Fr. 27.00 par habitant, soit inférieure au budget accordé en raison de l'arrêt des exercices durant la période de semi-confinement. La révision des bornes hydrantes est sous contrat de maintenance et les réparations sont effectuées au fur et mesure des besoins. Le contrôle général des extincteurs a été accompli en 2020.

### Protection civile

La participation à la protection civile région de Morges est stable depuis plusieurs années.



## **CHAPITRE 7      SECURITE SOCIALE**

### **Service social**

#### **Facture sociale**

Signalons que le décompte final de 2019 se retrouve dans les comptes 2020 avec un solde qui influence ces derniers, voir détail dans chapitre « rapport sur les comptes ».

#### **Revenu d'insertion**

Il s'agit de la participation communale aux frais administratifs relatifs au revenu d'insertion.

#### **Agence d'assurances sociales**

L'agence d'assurances sociales s'occupe notamment des demandes de prestations complémentaires AVS/AI, PC Famille, rente pont, subside LAMAL, affiliations AVS. Les bureaux sont maintenant situés à Morges.

#### **AJEMA**

Le réseau AJEMA regroupe 37 communes et assure l'équilibre financier de 24 structures d'accueil de jour. Les communes assurent le déficit de ces dernières, déduction faite de la participation des parents et des subventions fédérales de l'OFAS. Les communes participent au financement des structures en fonction de la consommation des heures d'accueil par les enfants de leur commune et à raison de 10% du solde du déficit par habitant.

## **CHAPITRE 8      SERVICES INDUSTRIELS**

### **Services des eaux**

Il est à noter que nous enregistrons depuis quelques années un déficit de précipitations météorologiques qui n'est pas sans incidence sur l'approvisionnement de nos sources et rappelons que la commune de Gimel doit toujours fournir en eau les communes de St-George et Longirod.



## Services électriques

Concernant l'éclairage public, plusieurs remplacements de luminaires sont intervenus selon un plan établi. Il n'y a pas eu de mauvaises surprises.

Un contrat de maintenance est en vigueur avec la Romande Energie pour l'entretien des luminaires.

## Service du gaz

La consommation de gaz a stagné en 2020 en raison d'une année chaude au niveau météorologique et ce malgré l'augmentation du nombre d'abonnés. Le remplacement de nombreux compteurs a été réalisé par l'entreprise Cosvegaz, conformément à leur mandat. A noter que le quartier du Closez à l'Orbannaz est principalement relié au réseau.

# CHAPITRE 9 RAPPORT SUR LES COMPTES 2020

## Introduction

Dans sa séance du 30 mars 2021, la Municipalité a adopté les comptes de l'année 2020.

Le résultat présente un bénéfice de Fr. 350'471.45 pour des charges de Fr. 11'646'851.11 et des revenus de Fr. 11'997'322.56 en regard d'un budget qui prévoyait un déficit de Fr. 283'221.00. La marge d'autofinancement s'élève à Fr. 2'210'675.64.

L'écart au budget s'explique notamment par les raisons suivantes :

- Par la non- réalisation des travaux routiers budgétés pour env. Fr. 300'000.00.
- Par des encaissements d'impôts supérieurs aux prévisions, notamment dans le compte des successions.
- Le décompte définitif en notre faveur de la péréquation/facture sociale 2019.

Les comptes 2020 incluent un paiement complémentaire de péréquation pour l'année 2019 de Fr. 24'684.00, ainsi qu'un montant de Fr. 6'816.00 pour la réforme policière. Le décompte final de la facture sociale présente quant à lui un remboursement de Fr. 174'489.00. Au total, c'est la somme de Fr. 142'989.00 qui nous a été remboursée.

Dans le cadre de la facture sociale, une provision de Fr. 480'00.000 a été comptabilisée dans les comptes 2020 en prévision du remboursement à 50% de l'impôt sur les successions et de l'augmentation de la valeur du point d'impôt. Les comptes 2020 présentent ainsi un bon résultat, fruit d'un suivi strict au niveau des dépenses.

Le bilan présente un total de Fr. 24'028'523.54 avec un capital augmenté à Fr. 593'083.75 au 31 décembre 2020.



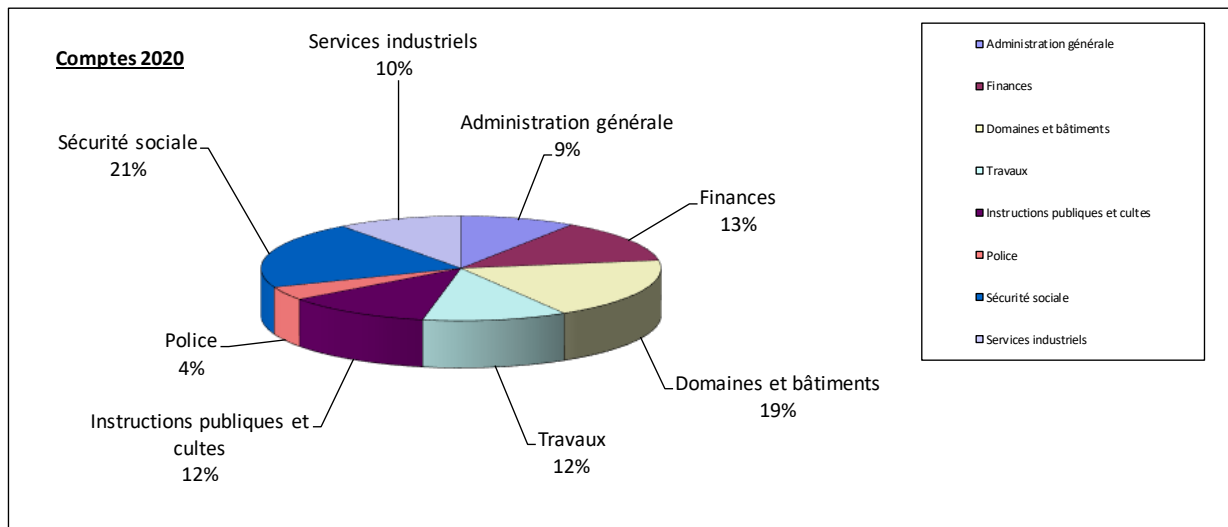
## Tableau des charges et revenus selon la classification administrative

### Tableau de répartition des charges



Commune de Gimel

	Comptes 2020		Budget 2020		Ecart budget - comptes	
Administration générale	1'087'332.07	9.06%	1'171'940.00	10.46%	84'607.93	-10.63%
Finances	1'540'498.05	12.84%	1'288'321.00	11.50%	-252'177.05	31.68%
Domaines et bâtiments	2'193'165.87	18.28%	2'135'766.00	19.07%	-57'399.87	7.21%
Travaux	1'360'494.56	11.34%	1'740'119.00	15.54%	379'624.44	-47.69%
Instructions publiques et cultes	1'378'853.25	11.49%	1'408'157.00	12.57%	29'303.75	-3.68%
Police	488'986.45	4.08%	489'848.00	4.37%	861.55	-0.11%
Sécurité sociale	2'418'068.45	20.16%	1'913'741.00	17.09%	-504'327.45	63.35%
Services industriels	1'179'452.41	9.83%	1'336'548.00	11.93%	157'095.59	-19.73%
<b>Totaux</b>	<b>11'646'851.11</b>	<b>97.08%</b>	<b>11'484'440.00</b>	<b>102.53%</b>	<b>-162'411.11</b>	<b>20.40%</b>
<i>Bénéfice (+) / Perte (-)</i>	<i>350'471.45</i>	<i>2.92%</i>	<i>-283'221.00</i>	<i>-2.53%</i>	<i>-633'692.45</i>	<i>79.60%</i>
<b>Totaux</b>	<b>11'997'322.56</b>	<b>100.00%</b>	<b>11'201'219.00</b>	<b>100.00%</b>	<b>-796'103.56</b>	<b>100.00%</b>



### Commentaires sur les charges

**Administration :** Les charges administratives sont inférieures au budget, notamment avec l'annulation des manifestations et le ralentissement des activités politiques en raison des mesures sanitaires.

**Finance :** Les frais de contentieux et de défalcatons d'impôts sont plus importants que le budget. Un complément de réserve d'un montant de Fr. 207'000.00 pour d'éventuelles pertes fiscales a été comptabilisé. Le compte de réserve au bilan pour pertes fiscales est ainsi porté à Fr. 345'000.00 conformément aux directives cantonales des impôts. Ce compte permettra également de limiter les pertes fiscales éventuelles en raison de la COVID-19.

**Domaines et bâtiments :** Les frais sont bien maîtrisés. L'écart au budget s'explique principalement par :



L'amortissement du préavis du stand de tir. Il était prévu de prélever le montant de l'amortissement du stand de tir dans le compte de réserve au bilan, mais au vu du résultat 2020, cette opération n'a pas été effectuée.

Les travaux forestiers sont inférieurs au budget, les coupes ont été limitées pour les raisons évoquées précédemment.

La réfection des peintures et les travaux sanitaires du collège du Martinet pour le centre des jeunes.

L'achat d'une balayeuse pour le collège du Marais, la mise en conformité du chauffe-eau et des installations électriques du Marais I et II.

La désinfection du collège du Marais III effectuée par une entreprise externe.

La réfection de l'appartement du bâtiment de la Chomaz 1.

La réparation du toit du Martinet n° 5.

Le changement de la paroi coulissante de la cantine des fêtes.

Travaux : Les frais sont inférieurs au budget, principalement dû au fait que les travaux routiers budgétés n'ont pas été effectués.

Les frais liés aux déchets ont pu être maîtrisés et les taxes permettent de les couvrir. Une attribution au fonds de réserve de Fr. 30'006.59 a été comptabilisée.

Les charges liées à l'épuration sont également couvertes par les taxes, ce service permet une attribution au fonds de réserve de Fr. 7'184.97. La taxe pour les micropolluants est maintenue à Fr. 9.00 par habitant. Rappelons que celle-ci avait été reportée sur le prix d'épuration de l'eau à raison de 15 cts supplémentaires par litre d'eau épurée.

Instructions publiques et cultes : Le décompte final de l'ASSAGIE présente un solde en sa faveur de Fr. 46'600.10 en raison d'un nombre d'élèves et d'habitants supérieur à celui indiqué dans le budget de l'Assagie. Mais lors de l'établissement de notre budget, une réserve de Fr. 15'000.00 avait été anticipée, raison pour laquelle le résultat 2020 est inférieur à celui du budget communal. Les coûts de l'Assagie sont également en baisse du fait des activités et camps non réalisés en 2020.

Les frais liés au temple sont conformes au budget.

Police : Notons qu'un montant de Fr. 6'816.00 pour 2019 a été reversé au Canton. Les comptes « contrôle des habitants » et « défense incendie » sont légèrement inférieurs au budget. Les charges du service « protection civile » sont supérieures au budget, ceci en raison d'un problème de consommation électrique constaté dans les abris.

Sécurité sociale : Le décompte de la facture sociale 2019 présente un solde en notre faveur de Fr. 174'489.00. Un montant de Fr. 480'000.00 a été provisionné en vue du décompte final de 2020.

Le compte « aides individuelles prévoyance sociale » inclut les exonérations de la taxe déchets et la distribution gratuite de sacs-poubelle taxés aux bénéficiaires.

Pour l'Ajema, le décompte final 2019 comptabilisé en 2020 présente un solde à payer de Fr. 31'482.35. Comme chaque année, le décompte final 2020 sera comptabilisé sur 2021.

Services industriels : Pour le service des eaux, malgré quelques fuites, les frais d'entretien sont conformes au budget, ce qui permet une attribution au fonds de réserve de Fr. 128'282.29. A noter que la réparation de la conduite d'eau au chemin des Roses a été plus onéreuse que prévu. Par contre, le remplacement



d'une pompe à la station de pompage du Marais a été reporté sur l'année 2021. La vente d'eau à St-George/Longirod augmente régulièrement.

Les frais liés à l'entretien de l'éclairage public sont conformes au budget. Cette année, le résultat ne permet pas d'attribution au fonds de réserve.

Les amortissements sur les ouvrages du gaz ont été comptabilisés à hauteur de Fr. 93'400.00. Les achats de gaz ont été inférieurs au budget.

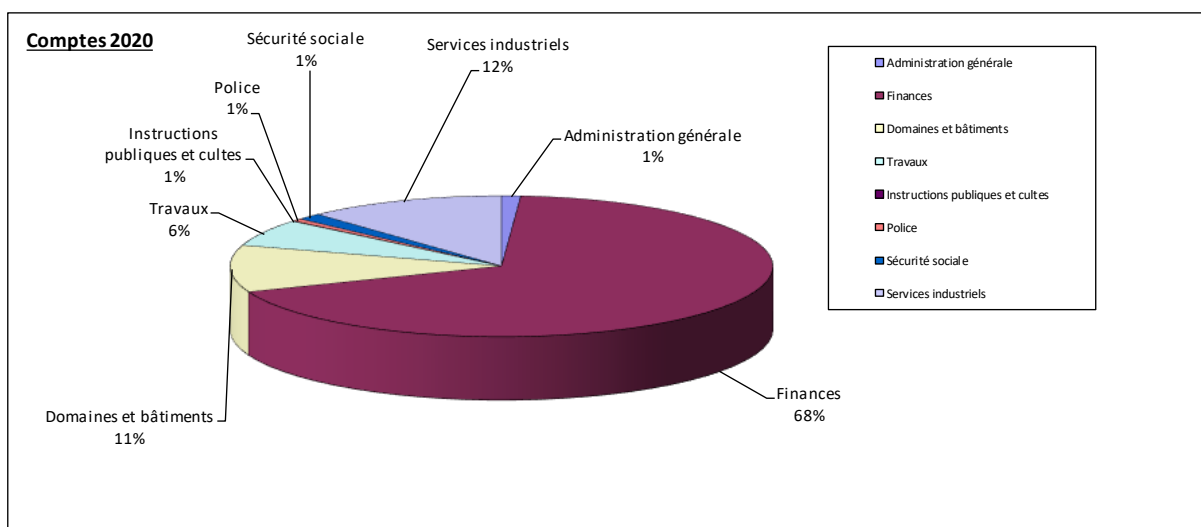
Le total des charges enregistre des mouvements non monétaires pour un montant de Fr. 992'730.35 pour les amortissements obligatoires, ainsi qu'un montant de Fr. 867'473.85 pour les attributions aux fonds et financements spéciaux.

### Tableau de répartition des revenus



Commune de Gimel

	Comptes 2020		Budget 2020		Ecart budget - comptes	
	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage
Administration générale	136'477.25	1.14%	151'760.00	1.35%	15'282.75	-1.92%
Finances	8'145'323.14	67.89%	7'268'054.00	64.89%	-877'269.14	110.20%
Domaines et bâtiments	1'288'550.65	10.74%	1'360'445.00	12.15%	71'894.35	-9.03%
Travaux	747'209.88	6.23%	819'960.00	7.32%	72'750.12	-9.14%
Instructions publiques et cultes	12'030.65	0.10%	8'500.00	0.08%	-3'530.65	0.44%
Police	70'583.05	0.59%	72'500.00	0.65%	1'916.95	-0.24%
Sécurité sociale	174'489.00	1.45%	-	0.00%	-174'489.00	21.92%
Services industriels	1'422'658.94	11.86%	1'520'000.00	13.57%	97'341.06	-12.23%
<b>Totaux</b>	<b>11'997'322.56</b>	<b>100.00%</b>	<b>11'201'219.00</b>	<b>100.00%</b>	<b>-796'103.56</b>	<b>100.00%</b>



### Commentaires sur les revenus

**Administration :** Les revenus incluent, entre-autre, la vente des cartes CFF et la participation de l'Assagie pour le centre des jeunes. Cette année, la vente des cartes CFF est largement inférieure aux prévisions à cause de la pandémie. Seule 397 cartes ont été vendues sur les 730 cartes achetées, soit un taux de couverture avoisinant les 58% et une perte financière de Fr. 12'116.00 pour 2020. Ce service est toujours fort apprécié de la population.



**Finance :** Le revenu des impôts des personnes physiques ainsi que l'impôt sur la fortune sont supérieurs aux prévisions. Le revenu des personnes morales est conforme au budget. L'impôt sur les successions et donations présente un revenu très largement supérieur aux prévisions. Les droits de mutations sont légèrement supérieurs au budget. En contrepartie, les gains immobiliers sont inférieurs au budget.

**Domaines et bâtiments :** les revenus sont légèrement inférieurs au budget, notamment avec la baisse des ventes de bois.

**Travaux :** l'écart au budget provient principalement par la non-comptabilisation de la subvention prévue avec l'entretien des routes et l'augmentation des revenus du service « déchets »

**Police :** à noter la suspension des amendes durant le semi-confinement du printemps 2020.

**Sécurité sociale :** Le revenu correspond au remboursement de la facture sociale lors du décompte final de 2019.

**Services industriels :** La baisse des revenus par rapport au budget provient principalement de la baisse des ventes de gaz.

Pour le service des eaux, les taxes d'introduction sont plus élevées que le budget et résulte de la construction de nouveaux immeubles sur la commune.

Au service électrique, la redevance pour l'utilisation du sol s'élève cette année à Fr. 44'582.15.

Quant au gaz, nous avons encore pu compter sur une rétrocession de la société Valgaz SA pour un montant de Fr. 65'206.45.

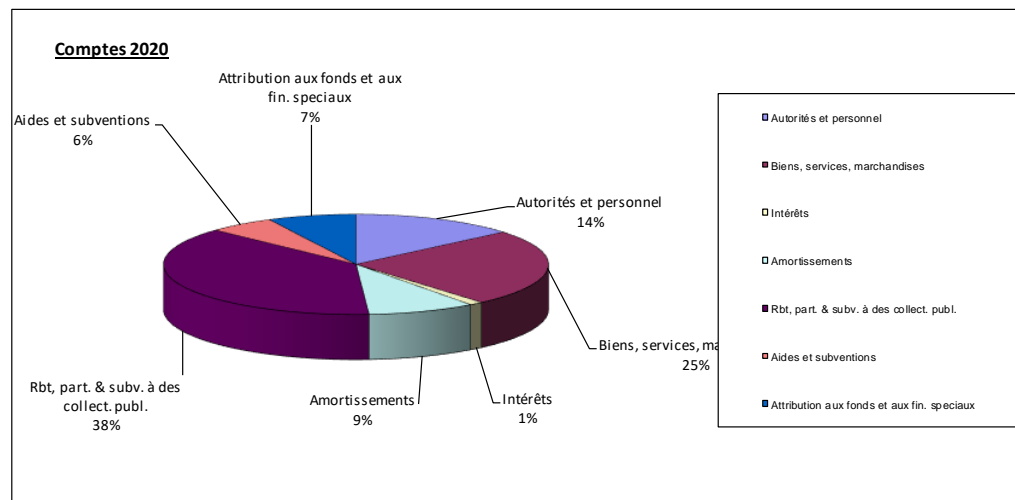
## Tableau des charges et revenus par nature

### Tableau des charges par nature



Commune de Gimel

	Comptes 2020		Comptes 2019	
Autorités et personnel	1'615'436.15	13.87%	1'666'209.95	14.20%
Biens, services, marchandises	2'894'887.02	24.86%	2'911'592.12	24.82%
Intérêts	133'307.01	1.14%	146'289.95	1.25%
Amortissements	1'053'708.79	9.05%	1'344'055.02	11.46%
Rbt, part. & subv. à des collect. publ.	4'430'054.24	38.04%	4'705'492.55	40.11%
Aides et subventions	651'984.05	5.60%	546'987.95	4.66%
Attribution aux fonds et aux fin. spéciaux	867'473.85	7.45%	409'754.70	3.49%
<b>Totaux</b>	<b>11'646'851.11</b>	<b>100.00%</b>	<b>11'730'382.24</b>	<b>100.00%</b>





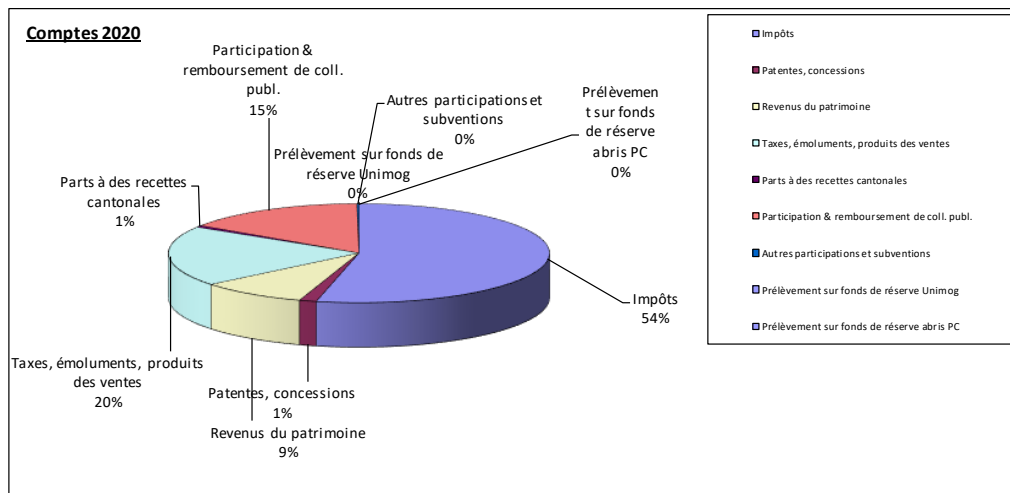


## Tableau des revenus par nature



Commune de Gimel

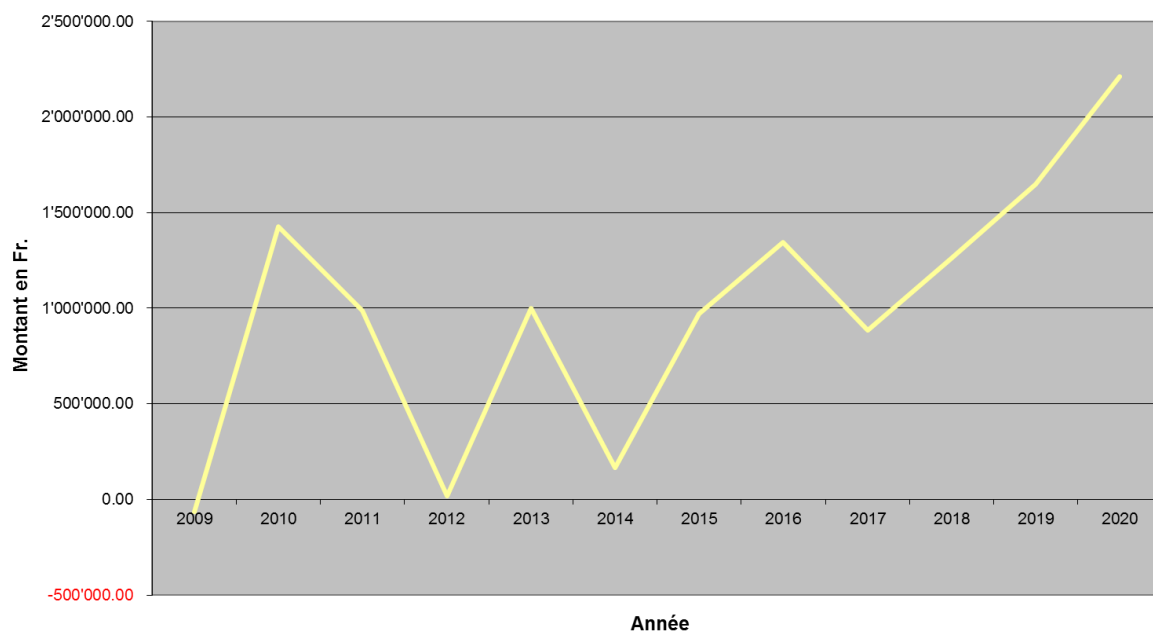
	Comptes 2020		Comptes 2019	
Impôts	6'429'861.02	53.59%	5'592'993.12	46.79%
Patentes, concessions	173'025.10	1.44%	153'950.20	1.29%
Revenus du patrimoine	1'086'922.92	9.06%	1'352'159.33	11.31%
Taxes, émoluments, produits des ventes	2'364'763.87	19.71%	2'409'700.61	20.16%
Parts à des recettes cantonales	68'445.40	0.57%	120'076.25	1.00%
Participation & remboursement de coll. publ.	1'853'640.60	15.45%	2'051'360.34	17.16%
Autres participations et subventions	20'663.65	0.17%	27'224.95	0.23%
Prélèvement sur fonds de réserve Unimog		0.00%	239'000.00	2.00%
Prélèvement sur fonds de réserve abris PC		0.00%	6'622.80	0.06%
<b>Totaux</b>	<b>11'997'322.56</b>	<b>100.00%</b>	<b>11'953'087.60</b>	<b>100.00%</b>



## Marge d'autofinancement

### Evolution de la marge d'autofinancement

Marge d'autofinancement



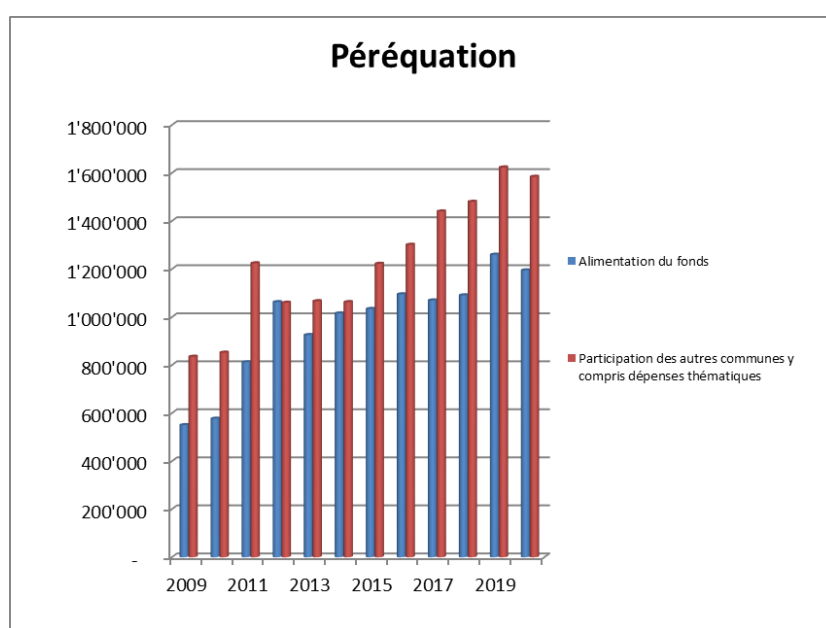


## Commentaire sur la marge d'autofinancement

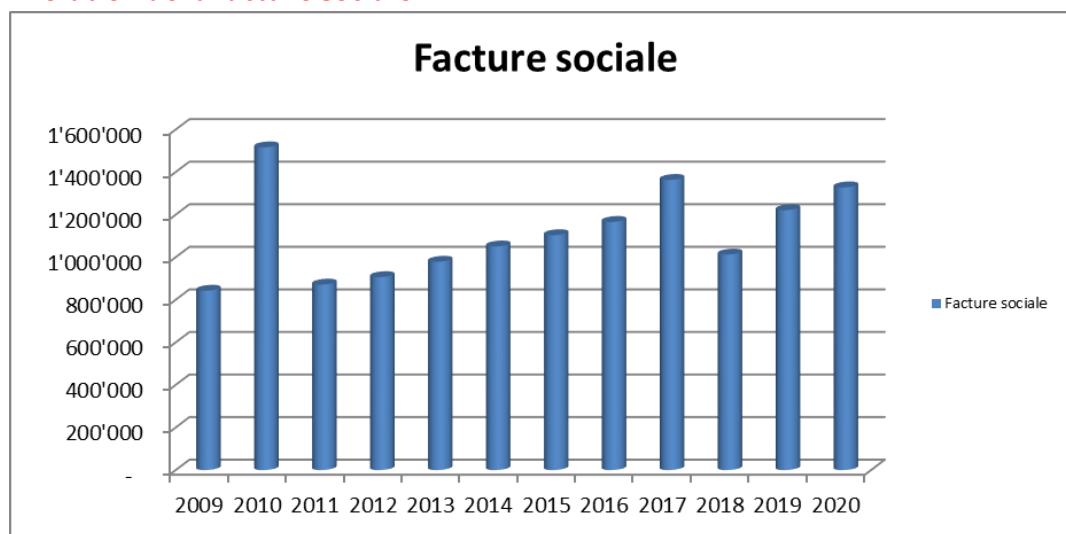
Nous pouvons constater que la marge d'autofinancement de notre commune est assez volatile, mais en constante augmentation depuis 3 ans, ceci peut-être en relation avec le développement du quartier à l'Orbannaz. Elle sert à couvrir les amortissements hypothécaires et à investir dans de nouvelles infrastructures et devrait être toujours positive. En 2020, la marge d'autofinancement s'élève à Fr. 2'210'675.64, Fr. 1'646'920.06 pour 2019 et Fr. 1'261'824.08 en 2018. Elle a permis de couvrir les remboursements hypothécaires qui se sont élevés à Fr. 803'967.00 en 2020.

## Facture sociale - péréquation

### Evolution de la péréquation



### Evolution de la facture sociale

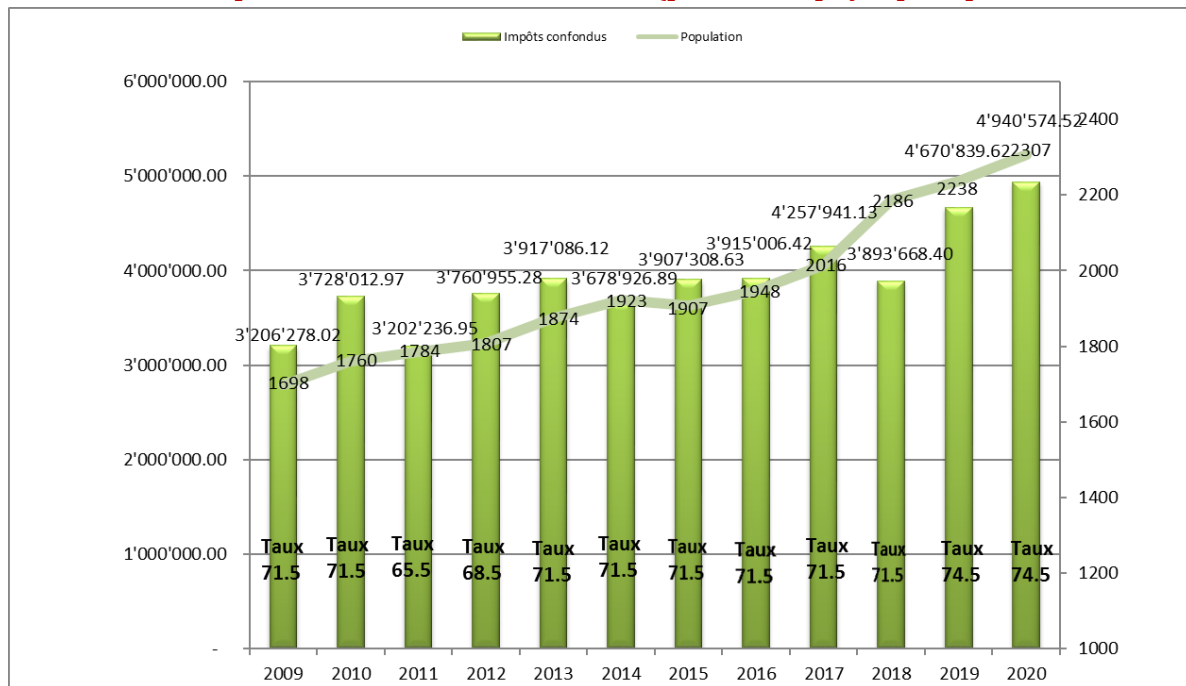


La facture sociale 2020 est basée sur les acomptes, tandis que les montants antérieurs ont été calculés selon les décomptes finaux.



## Impôts

### Evolution des impôts sur le revenu et la fortune (personnes physiques, personnes morales)

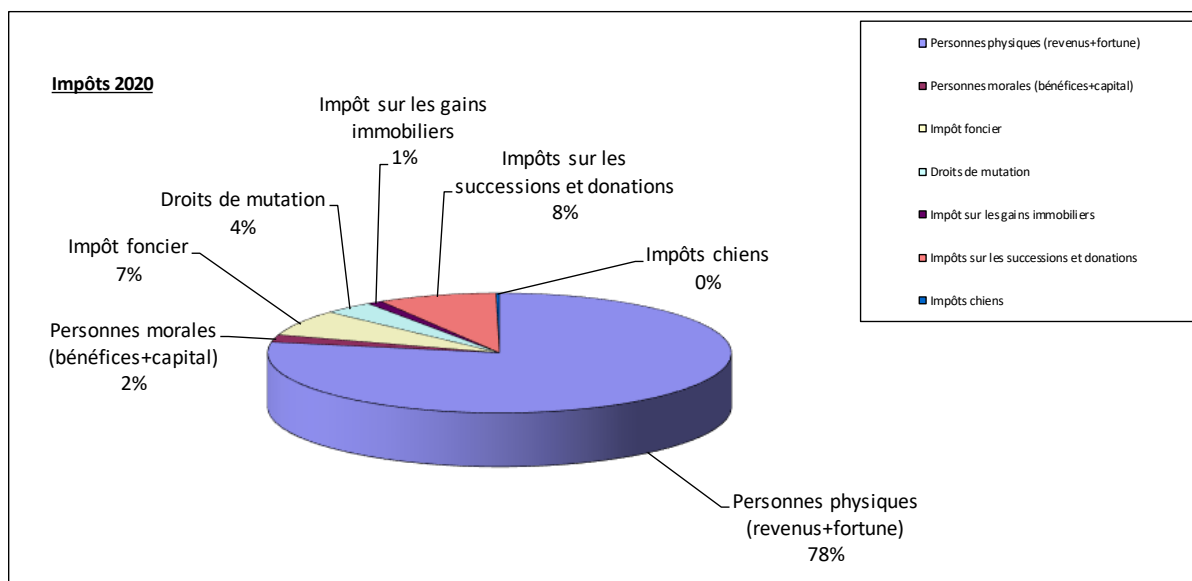


### Structure des impôts 2020



Commune de Gimel

	Comptes 2020		Comptes 2019	
Personnes physiques (revenus+fortune)	5'060'481.57	77.87%	4'627'293.12	80.99%
Personnes morales (bénéfices+capital)	129'502.35	1.99%	269'780.35	4.72%
Impôt foncier	456'917.15	7.03%	440'026.65	7.70%
Droits de mutation	228'165.85	3.51%	223'194.00	3.91%
Impôt sur les gains immobiliers	68'445.40	1.05%	120'076.25	2.10%
Impôts sur les successions et donations	539'194.10	8.30%	19'249.00	0.34%
Impôts chiens	15'600.00	0.24%	13'450.00	0.24%
<b>Totaux</b>	<b>6'498'306.42</b>	<b>100.00%</b>	<b>5'713'069.37</b>	<b>100.00%</b>





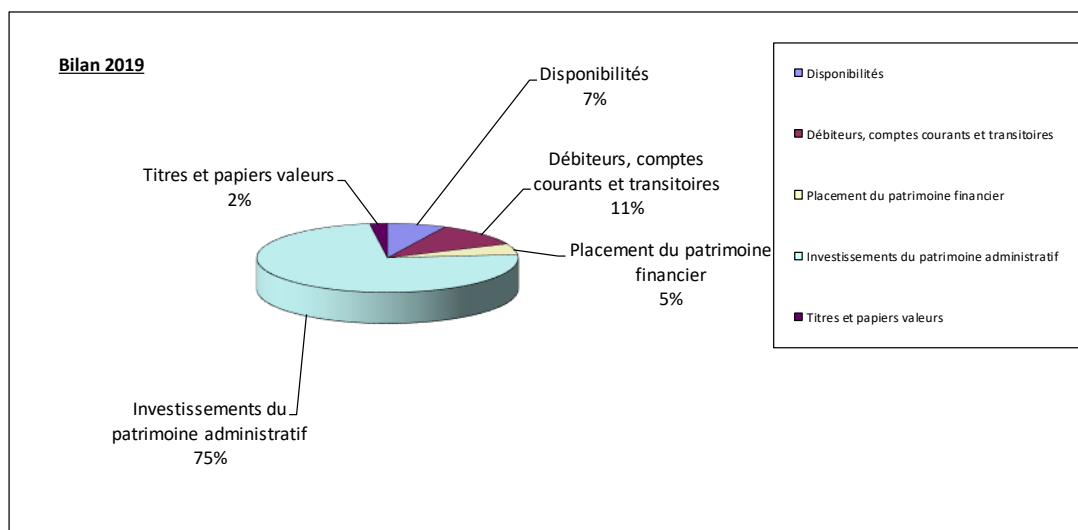
## Bilan

### Structure du bilan ACTIF



Commune de Gimel

	Bilan 2019		Bilan 2018	
Disponibilités	1'686'213.01	7.24%	1'780'795.26	7.64%
Débiteurs, comptes courants et transitoires	2'594'992.68	11.15%	2'922'609.24	12.54%
Placement du patrimoine financier	1'193'009.86	5.13%	1'375'052.71	5.90%
Investissements du patrimoine administratif	17'293'466.49	74.29%	16'712'476.24	71.73%
Titres et papiers valeurs	509'625.00	2.19%	508'625.00	2.18%
<b>Totaux</b>	<b>23'277'307.04</b>	<b>100.00%</b>	<b>23'299'558.45</b>	<b>100.00%</b>



En 2020, de nouveaux investissements ont été effectués pour un montant de Fr. 909'825.10 en regard d'amortissements comptables à hauteur de Fr. 992'730.35.

Les débiteurs sont bien suivis et quelques poursuites sont nécessaires chaque année, mais par rapport au total de factures, leur nombre reste faible.

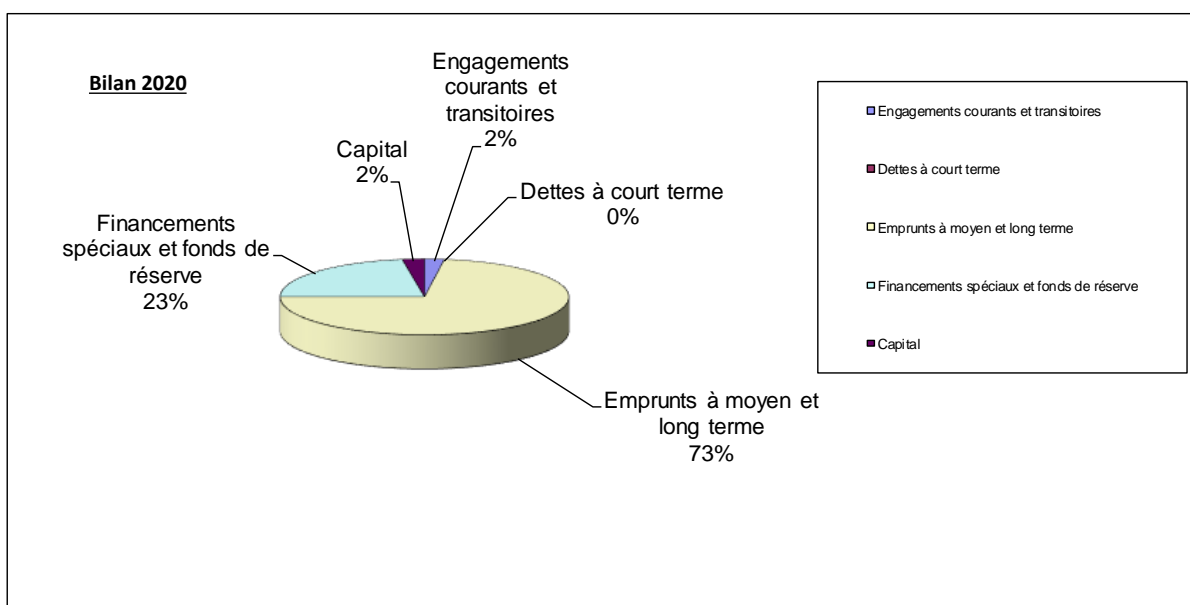


## Structure du bilan PASSIF



Commune de Gimel

	Bilan 2020		Bilan 2019	
Engagements courants et transitoires	531'158.36	2.21%	693'920.16	2.98%
Dettes à court terme		0.00%		0.00%
Emprunts à moyen et long terme	17'495'989.75	72.81%	17'799'956.75	76.47%
Financements spéciaux et fonds de réserve	5'408'291.68	22.51%	4'540'817.83	19.51%
Capital	593'083.75	2.47%	242'612.30	1.04%
<b>Totaux</b>	<b>24'028'523.54</b>	<b>100.00%</b>	<b>23'277'307.04</b>	<b>100.00%</b>



## Dettes

Six emprunts ont été renouvelés en 2020 pour un total de Fr. 2'570'388.00. Les taux demeurant bas et leur évolution incertaine, il a été décidé de fixer des durées d'emprunt allant de 3 mois à 10 ans, afin de diversifier au maximum les échéances et par conséquent d'en atténuer les futures variations de taux.

Un nouvel emprunt pour Fr. 500'000.00 a également été souscrit en relation avec le préavis de la réfection de la Grand'Rue.

Les amortissements hypothécaires se situent aux alentours de 4% par année et représentent pour 2020 un montant de Fr. 738'967.00. Il est important de pouvoir rembourser au plus vite les emprunts. Un emprunt de trésorerie ouvert auprès de l'UBS a pu être soldé au 30 juin 2020.

Le ratio d'endettement net par habitant se situe à Fr. 5'060.00 pour 2020 et il était de Fr. 5'817.00 en 2019.

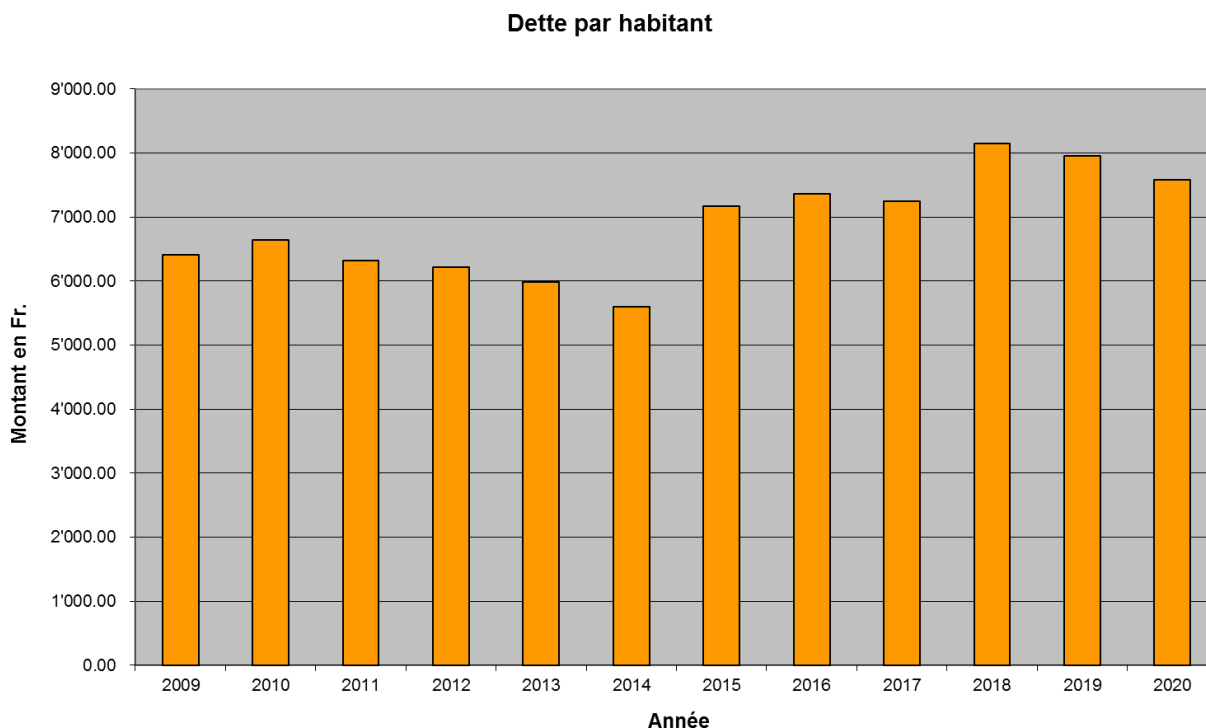


## Situation des dettes au 31 décembre 2020

	Nombre de tranche	Montant	Part	Taux moyen	Amortissement par année	
Raiffeisen	7	3'274'070.75	18.7%	1.19%	157'001.00	
UBS	1	668'750.00	3.8%	1.47%	25'000.00	
BCV	5	2'794'700.00	16.0%	0.60%	86'900.00	
Swissquote	1	490'000.00	2.8%	0.00%	102'000.00	
Caisse prévoyance	1	1'866'000.00	10.7%	0.40%	67'000.00	
SUVA	3	3'470'000.00	19.8%	0.34%	50'000.00	
Poste	8	4'932'469.00	28.2%	0.64%	251'066.00	
	26	17'495'989.75	100%	0.81%	738'967.00	4.22%

Emprunt nle adm.	435'750.00	Emprunt salle omnisport	1'554'820.00
Emprunt bât. Multifonctions	2'100'000.00	Emprunt gaz	1'082'000.00
Emprunt Vernet	301'335.00	Emprunt step	790'000.00
Emprunt Marais I	3'045'000.00	Emprunt déchèterie	665'800.00
Emprunt Marais II	1'133'750.00	Emprunt routes	1'730'000.00
Emprunt Marais III	4'657'534.75	Total	17'495'989.75

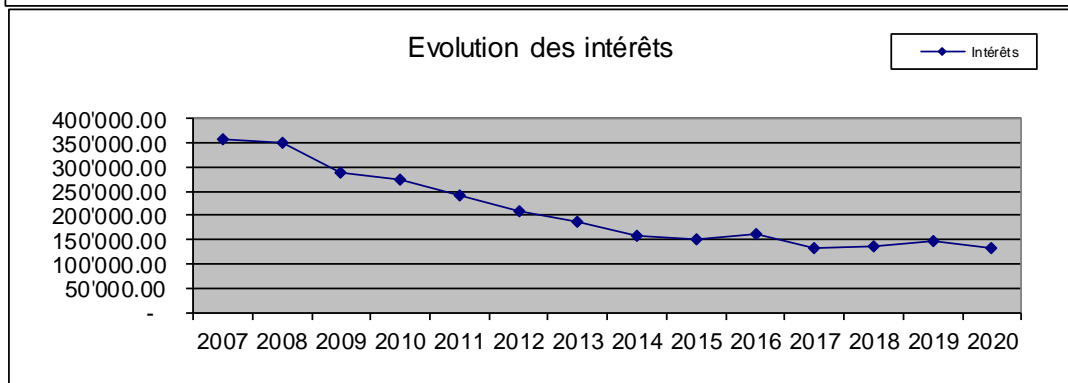
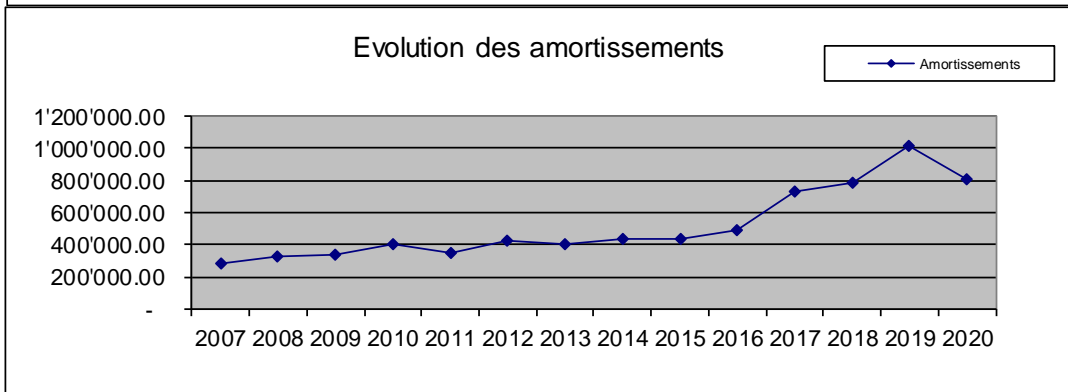
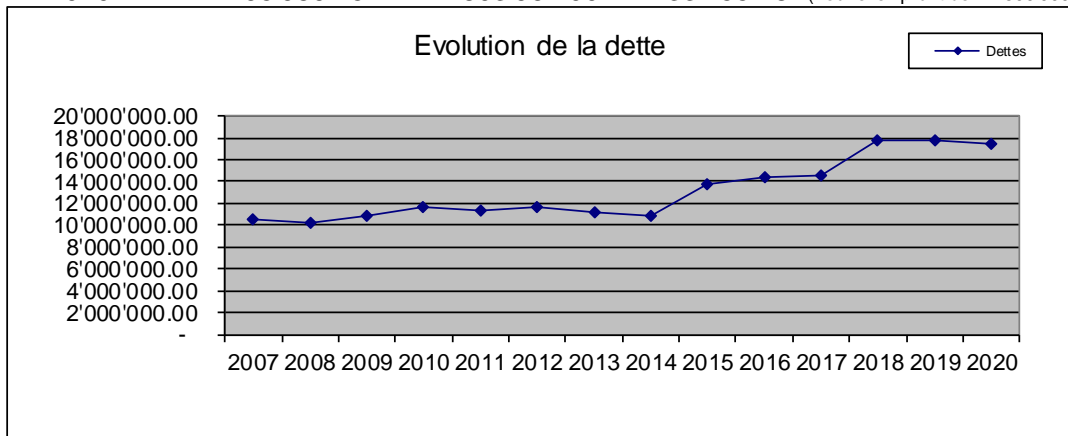
## Evolution de la dette brute par habitant





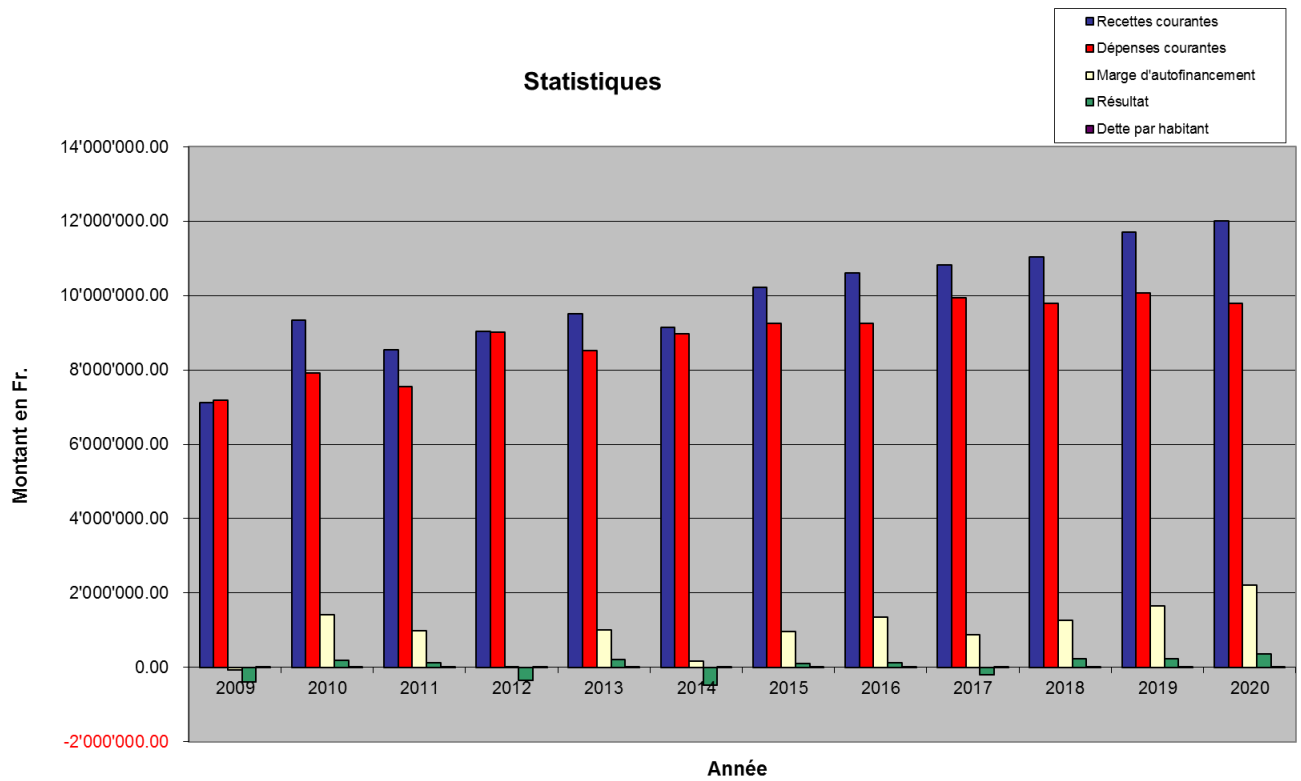
### Evolution des dettes et intérêts passifs

Année	Dettes	Amortissements	Intérêts	
2007	10'550'072.15	278'450.00	358'406.78	(nouvel emprunt de Fr. 916'922.15)
2008	10'218'950.00	331'122.15	349'317.15	
2009	10'885'750.00	333'200.00	290'296.73	(nouvel emprunt de Fr. 1'000'000)
2010	11'683'300.00	402'450.00	274'229.25	(nouvel emprunt de Fr. 1'200'000)
2011	11'330'182.00	353'118.00	239'744.74	
2012	11'609'064.00	421'118.00	207'849.55	(nouvel emprunt de Fr. 700'000)
2013	11'210'496.00	398'568.00	185'623.32	
2014	10'777'328.00	433'168.00	156'266.13	
2015	13'674'960.00	433'168.00	149'626.41	(nouvel emprunt de Fr. 3'330'800)
2016	14'335'059.00	489'901.00	162'577.54	(nouvel emprunt de Fr. 1'150'000)
2017	14'600'158.00	734'901.00	133'933.75	(nouvel emprunt de Fr. 1'000'000)
2018	17'818'923.75	781'234.25	136'490.37	
2019	17'799'956.75	1'018'967.00	146'133.74	(nouvel emprunt de Fr. 1'000'000)
2020	17'495'989.75	803'967.00	133'255.48	(nouvel emprunt de Fr. 500'000)





## Tableau récapitulatif des dix dernières années







## CHAPITRE 10 CONCLUSIONS

En application de l'article 93 du Règlement communal et fondé sur ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

- Vu le préavis municipal no 01-2021
- Ouï le rapport de la Commission de gestion,

Décide

- D'approuver la gestion de la Municipalité pour l'année 2020
- D'adopter les comptes tels que présentés, avec un bénéfice de Fr. 350'471.45
- D'en donner décharge à la boursière
- D'en donner décharge à la Municipalité
- De donner décharge de son mandat à la commission de gestion

Au nom de la Municipalité :

Le Vice-Syndic :

La Boursière :

(signé :)

Philippe Rezzonico

Pascale Ducret



## GLOSSAIRE

<b>Abréviations</b>	<b>Explications</b>
AAS	Agence d'assurances sociales
ACVF	Association Cantonale Vaudoise de Football
ADCV	Association Des Communes Vaudoises
ADIG	Association Des Intérêts de Gimel
AFC	Administration Fédérale des Contributions
AFJ	Accueil Familial de Jour
AI	Assurance Invalidité
AJEMA	Accueil de Jour des Enfants de Morges et Aubonne
ARAE	Association Régionale pour l'Accueil de l'Enfance
ARASMAC	Association Régionale des Assurances Sociales Morges – Aubonne - Cossonay
ARCAM	Association de la Région Cossonay – Aubonne – Morges
ASSAGIE	Association Scolaire intercommunale Aubonne – Gimel – Etoy
AVASAD	Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile
AVDCH	Association Vaudoise du Contrôle des Habitants
AVS	Assurance Vieillesse et Survivants
ETP	Equivalent temps plein (100%)
FAJE	Fondation Accueil de Jour des Enfants
LACI	Loi sur l'assurance-chômage obligatoire et l'indemnité en cas d'insolvabilité
MADR	Méthode automatique de détermination des réserves
OFAS	Office fédéral des assurances sociales
PC	Prestations Complémentaires
PDDE	Plan Directeur Distribution de l'Eau
PGA	Plan Général d'Affectation
PGEE	Plan Général Evacuation des Eaux
PNRJV	Parc Naturel Régional Jura-Vaudois
PPA	Plan partiel d'affectation



RI	Revenu Insertion
SDT	Service du Développement Territorial
SEFA	Société Electrique des Forces de l'Aubonne
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UCV	Union des Communes Vaudoises